



CLUB SUISSE DE MONACO

**PROCES-VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB SUISSE DE MONACO  
9 AVRIL 2009 Automobile Club de Monaco**

Membres du Comité présents

M. Philippe Ragaz, Président  
Mme Luciana Gut, Vice-Présidente  
Mme Arlène Arquin, Conseiller  
M. Sergio Giannoccolo, Trésorier  
M. Emanuel Hoffmann, Conseiller

Conseiller Internet présent

M. Adrian Brunner, Conseiller internet

Excusé :

M. Felix Imholz, Secrétaire

Total des membres avec capacité de vote :	241
Total des membres présents avec capacité de vote :	37
Total des membres présents :	39
Total des pouvoirs :	28
Quorum :	121

**Ouverture de la séance**

M. Philippe Ragaz, Président, ouvre la séance à 18h45

et constate que, selon l'article 18 des statuts, le quorum, soit la moitié au moins des adhérents, n'est pas atteint. En conséquence, conformément aux statuts, la séance est levée et une nouvelle séance est ouverte, qui permet de procéder aux votes sur les délibérations quel que soit le nombre de membres présents.

**Election des scrutateurs**

M. Eric Gautschi et M. Roger Bollag sont proposés comme scrutateurs et sont acceptés par l'AG

**Procès verbal Assemblée Générale 2008**

La parole est donnée à M. Adrian Brunner pour une synthèse du PV de l'Assemblée Générale du 2 avril 2008. Le procès verbal de l'année 2008 n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé.

**Rapport annuel du Président**

Le Président prend la parole et nous rappelle l'objectif du Club selon l'article 1 des statuts qui est de resserrer les liens entre tous les membres en leur donnant l'occasion de se réunir dans un cadre convivial et amical. L'assistance envers les Suisses résidant en Principauté de Monaco et dans les communes avoisinantes est également un des objectifs prioritaire du Club. Le Président souligne que la mission du comité est avant tout d'assurer le bon fonctionnement du Club, l'améliorer, le faire évoluer d'une manière positive et d'en assurer sa croissance.



CLUB SUISSE DE MONACO

Le Président récapitule les événements 2008 et passe en revue les manifestations prévues pour 2009:

### **2008**

Nombre : 12 au total (+ 1 par rapport à 2007)  
Nouveauté : Soirée Jass  
Particularité : Voyage en Toscane / S.E.M. Robert Fillon  
Fête Nationale : 80 Participants ; Tombola ; Adieu Consul Général  
Événement Phare : Gala de fin d'année, Salle Empire Hôtel de Paris avec 100 Participants

### **2009**

Nombre : 12 au total  
Particularité : Voyage à Venise  
2 Vernissages d'Artistes de nationalité Suisse  
Conférence Economique  
Événements Phares : Fête Nationale et Gala de fin d'année

Le Président mentionne également les autres activités du Club comme suit :

Réunions : Des Consuls Honoraires et des Présidents des Clubs Suisses  
Des Suisses de l'étranger  
U A S F « Congrès »

Bienfaisances : Don Œuvre de Sœur Marie  
Don Association des Handicapés Moteurs  
Aide à une Suisseuse vivant dans la région et qui est dans le besoin  
(inscription Fondation Hector Otto, aide pour assurance Maladie)

Le Président nous fait également part des dernières statistiques relatives aux membres du Club :

< 20000 Suisses dans l'arrondissement Consulaire  
de Marseille  
>1000 Suisses à Monaco  
278 Membres Club Suisse de Monaco  
241 Membres avec capacité de vote  
29 Nouveaux membres  
4 Démissions  
0 Décès



### **Rapport du Trésorier**

Le Trésorier remet à chaque membre présent un rapport financier (bilan, compte de résultat, tableau comparatif) pour l'exercice 2008 pour approbation. L'année en revue a été marquée par une augmentation certaine du nombre de manifestations se reflétant ainsi dans une augmentation du déficit «recettes / frais de manifestations» par rapport à l'exercice 2007. Toutefois l'exercice s'est terminé avec un gain de EUR 789.89 portant ainsi la fortune du Club au 31.12.2008 à EUR 117'583.51. La fortune du Club est restée stable grâce à notre politique de placement conservatrice implémentée par le biais de papiers de premier ordre.

Le montant des cotisations pour 2008 est de EUR 21'979.57 (+ EUR 3'550.— par rapport à 2007) et les dons se montent à EUR 1'834.--.

### **Rapport des commissaires aux comptes**

Le rapport des commissaires aux comptes, Mme F. Ades-Golay et M. R. Bollag, est approuvé par l'Assemblée.

### **Elections statutaires**

Commissaires aux comptes : Mme F. Ades-Golay et M. R. Bollag  
Prolongation mandat Elus à l'unanimité des membres présents avec capacité de vote

Président : M. Philippe Ragaz  
Prolongation mandat 1 an Elu à l'unanimité des membres présents avec capacité de vote

Comité : Thomas Fallegger, Olivier Rais  
Elus à l'unanimité des membres présents avec capacité de vote

### **Budget 2009**

Le Club propose de marquer l'événement du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Club Suisse à Monaco comme suit :

Donation spéciale de EUR 10'000.— à la SPA de Monaco

Cadeau à S.A.S. le Prince Albert II de Monaco d'une valeur de EUR 6'000.—  
(Pendule Jaeger-LeCoultre Atmos Classique qui est le cadeau officiel de la Confédération Suisse lors des visites d'Etat à Berne)

Budget spécial de EUR 4'000.— pour la soirée de gala de fin d'année.

Ouverture du débat par le Président et différents membres interviennent et donnent leur opinion. L'assemblée accepte l'utilisation de réserves latentes du Club de EUR 12'000.—comme suit :

Donation spéciale de EUR 2'500.— à la SPA de Monaco

Donation spéciale de EUR 2'500.— à la Fondation Fight Aids Monaco F.A.M.



CLUB SUISSE DE MONACO

Donation spéciale de EUR 2'500.— à la Fondation Prince Albert II de Monaco  
Budget spécial de EUR 4'000.— pour la soirée de gala de fin d'année

Il n'est pas de tradition d'offrir un cadeau à S.A.S. le Prince Albert II de Monaco à l'occasion du jubilé d'un Club comme le Club Suisse à Monaco. Ce cadeau est donc réservé à une occasion future qui serait par exemple le mariage du Prince. Toutefois l'idée de la Pendule est acceptée et le comité fera appel à la générosité des membres en temps voulu (ce projet sera financé par des dons de membres).

### **Informations générales :**

M. A. Brunner nous informe sur l'évolution du site internet et des nouveautés à disposition comme le système « Pay Pal » qui peut être utilisé pour payer les cotisations et faire des donations.

M. Brunner nous renseigne également sur les statistiques de notre site internet (nombre consultations/clics par jour et sur l'année) qui sont impressionnantes. Le Club va faire parvenir un courrier à tous les membres afin d'obtenir un maximum d'adresses email dans un but de réduire les coûts de correspondance. Toutefois il est exclu de supprimer l'envoi de correspondance par courrier traditionnel par respect pour les personnes qui n'utilisent pas internet.

M. E. Hoffmann nous donne les informations au sujet des débats qui ont eu lieu à Berne le 28.03.2009 lors de la réunion des Suisses de l'étranger : (voir PV de M. Hoffmann ci-dessous)

### **SEANCE DU CONSEIL DES SUISSES DE L'ETRANGER AU RATHAUS DE BERNE LE 28 MARS 2009**

---

Thèmes:

- *Représentation politique des Suisses de l'étranger :*  
L'initiative de Carlo Somaruga, conseiller national, au parlement était acceptée par le Conseil National, mais rejeté par la commission des institutions politiques du Conseil des Etats;
- *Passeport biométrique (Passeport 10)*  
En tant qu'Etat faisant partie depuis le 12 décembre 2008 de l'espace Schengen, la Suisse sera tenue de ne plus délivrer , à partir du 1 mars 2010, que des passeport contenant une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales.



CLUB SUISSE DE MONACO

Après une longue discussion du pour et du contre, le Conseil a finalement voté une résolution en faveur de l'introduction.

- *87e Congrès des Suisses de l'étranger*

CE Congrès se tiendra du 7 au 8 août 2009 à Lucerne et a comme thème :

Les Suisses de l'étranger: Une richesse pour notre pays?

Ce Congrès vise à expliquer en quoi la diaspora helvétique constitue une valeur ajoutée pour la Suisse.

- *Revue Suisse*

En juin de l'année passée, le DFAE a décidé de réduire d'un demi million de francs alloué jusqu'alors à la publication et la diffusion de la Revue Suisse. En 2009 l'OSE sera tenue de diminuer le tirage et la Revue Suisse ne paraîtra que quatre fois au lieu des six habituelles

## **Divers**

M. Wetzel fait remarquer au comité et aux autres membres que la statue qui avait été offerte par la communauté Suisse au Prince Rainier est dans un état déplorable et que cela donne une très mauvaise image de la Suisse. Il est décidé de faire établir un devis afin de restaurer cette statue et son éclairage.

Félicitations à Mme Arquin qui a fourni un travail exceptionnel et dans des conditions difficiles lors de la kermesse organisée en faveur de l'Oeuvre de Sœur Marie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pour le PV : Olivier Rais